



Charte RSE et Développement Durable



Engagement

Expertise

Proximité

Transparence

Le Groupe STG mène depuis plusieurs années des actions en faveur du développement durable. Cette Charte RSE vient renforcer nos actions, en cadrant notre démarche et en la structurant sur des domaines ambitieux.

Dans cet esprit, nous nous engageons dans la conduite de nos activités à :



01

Respecter

la dignité, les droits et la diversité de chacun en créant un environnement de travail inclusif et équitable, sans aucune discrimination.



02

Agir

avec intégrité et honnêteté dans nos activités en respectant les lois et réglementations. Nous rejetons toute forme de fraude, corruption ou conflits d'intérêts.



03

Protéger

la confidentialité des informations sensibles liées à l'ensemble de nos parties prenantes.



04

Minimiser

nos impacts environnementaux à travers nos prises de décisions et notre politique d'investissements.



05

Satisfaire

nos collaborateurs en leur assurant la santé et la sécurité au travail.



06

Maintenir

des relations commerciales équitables avec nos partenaires et fournisseurs en leur assurant un service de haute qualité basé sur l'amélioration continue.



07

Mesurer

nos résultats et les afficher auprès de nos parties prenantes dans le cadre du principe de « rendre compte en toute transparence ».

Jean-Emmanuel MONGNOT
Président STG